



Je suis **collaborateur d'administrateur judiciaire**

Je souhaite évoluer vers un autre métier
collaborateur social en cabinet comptable



MÉTIER

Le **collaborateur social en cabinet comptable** a la responsabilité opérationnelle de la production de dossiers d'expertise sociale, sous la supervision de l'expert-comptable. Il pilote la relation et les contacts avec les clients, organise et cadre les dossiers, puis réalise et présente les travaux.

Sa mission inclut l'assistance (aide à la gestion administrative du personnel de l'entrée à la sortie des salariés) et le conseil en expertise sociale auprès des clients.

Les responsabilités sont plus ou moins importantes en fonction du niveau de formation et ou d'ancienneté.

Les responsabilités confiées sont plus ou moins importantes selon le niveau de formation et ou d'ancienneté.

Ce métier s'exerce sous statut salarié.

ACCÈS AU MÉTIER

Une formation professionnelle est indispensable.

La formation initiale du collaborateur de cabinet d'expertise comptable recouvre une vaste fourchette qui va de BAC + 2 à BAC + 5.

Quel que soit leur niveau, certains diplômés sont spécifiques à la comptabilité gestion, d'autres plus généralistes.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau BAC + 2 :

- DUT en gestion des entreprises et des administrations ;
- BTS comptabilité gestion.

Niveau BAC + 3 :

- DCG (Diplôme de comptabilité et gestion) ;
- Licence pro métiers de la gestion et de la comptabilité ;
- DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion) ;

Niveau BAC + 5 :

- Master mention des ressources humaines ;
- Master en droit social ;
- DSCG (Diplôme Supérieur de comptabilité et de gestion) ;
- École de commerce.

PARCOURS DE MOBILITÉ

Le collaborateur d'administrateur judiciaire peut évoluer vers le métier de collaborateur social en cabinet comptable car il a des compétences transférables vers ce métier.

Ses compétences en relations sociales, en rédaction de rapports économiques et sociaux en gestion et valorisation des actifs et ses capacités d'analyse et d'interprétation de la situation économique et sociale de l'entreprise sont des atouts qu'il peut valoriser.

En fonction des missions accomplies, de l'expérience professionnelle et du niveau de formation, le collaborateur d'administrateur judiciaire devrait pouvoir accéder immédiatement ou très rapidement à un poste à responsabilité.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier de collaborateur d'administrateur judiciaire dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de collaborateur social en cabinet comptable.

Activités du collaborateur d'administrateur judiciaire	Degré de transférabilité vers collaborateur social en cabinet comptable
Gestion des dossiers de procédures collectives	😊
Gestion et valorisation des actifs de l'entreprise défaillante	😊
Rédaction des rapports économiques et sociaux, et administration de l'entreprise défaillante	😊
Relations sociales	😊
Relation avec les tribunaux	❌

😊 Fort

😊 Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

❌ Non transférable

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Gestion comptabilité des entreprises.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le métier s'exerce en cabinet et demande de nombreux déplacements en clientèle. Il est en contact avec les collaborateurs débutants dont il assure l'encadrement.

ALLER PLUS LOIN

- www.metierscomptabilite.fr
- www.fedfinance.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.